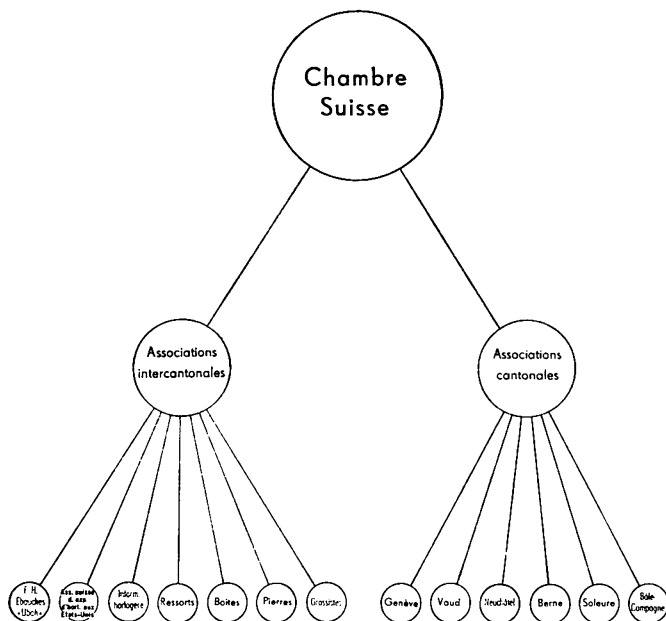


Complément de l'article Strahm „La situation de l'industrie horlogère suisse“

(Pages 488—503)

Organisation semi-officielle



I. Chambre Suisse de l'Horlogerie

a) Associations intercantionales

- 1^o Fédération Suisse des Associations de Fabricants d'Horlogerie (*F. H.*).
- 2^o Union des Branches Annexes de l'Horlogerie (*UBAH*).
- 3^o Ebauches S. A.
- 4^o Société Générale de l'Horlogerie Suisse S. A. (Allgemeine Schweizerische Uhrenindustrie A.-G.) (*ASUAG*).
- 5^o Société Suisse des Fabricants de Boîtes de montres en or.
- 6^o Fédération des Fabricants de Boîtes argent.

- 7^o Société des Fabriques de Spiraux Réunies.
- 8^o Syndicat des patrons pierristes.
- 9^o Information Horlogère Suisse.
- 10^o Association Suisse des Exportateurs d'Horlogerie aux Etats-Unis (*ASEHA*).
- 11^o Union des Fabricants d'Horlogerie de Genève et Vaud.

b) Associations cantonales

Canton de Genève:

- 12^o Association de Fabricants et Marchands d'Horlogerie.

13° Association Genevoise des Fabricants de Bijouterie, Joaillerie et de Boîtes de Montres.

14° Chambre de Commerce.

Canton de Vaud :

15° Société industrielle et commerciale de la Vallée de Joux.

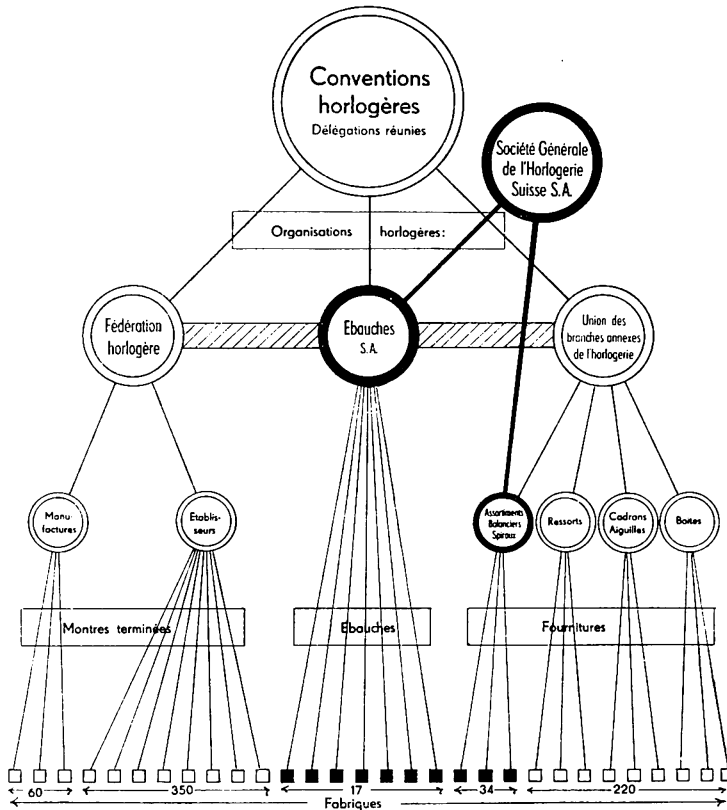
Canton de Neuchâtel :

16° Association patronale horlogère du district du Locle.

17° Syndicat patronal des producteurs de la montre, La Chaux-de-Fonds.

18° Société des fabricants d'horlogerie de Fleurier.

Organisation professionnelle



19° Groupement des industriels en horlogerie du Val-de-Ruz.

20° Fédération cantonale neuchâteloise des fabricants de parties détachées et annexes de la montre.

Canton de Berne :

21° Association cantonale bernoise des fabricants d'horlogerie.

22° Association cantonale bernoise des branches annexes de l'horlogerie.

23° Chambre cantonale du commerce et de l'industrie, Bienne.

24° Société des fabricants d'horlogerie, Tramelan.

Canton de Soleure :

- 25^o Association des fabricants d'horlogerie de la Suisse allemande.
- 26^o Chambre de commerce, Soleure.

Canton de Bâle-Campagne :

- 27^o Association patronale de l'Horlogerie et industries annexes du canton de Bâle-Campagne (*A. B. A. S.*).

II. Organisations conventionnelles

a) **F.H., Fédération suisse des Associations de Fabricants d'horlogerie (Manufactures et Etablisseurs)**

- 1^o Association des Fabricants d'Horlogerie du District du Locle.
- 2^o Syndicat des Producteurs de la Montre, La Chaux-de-Fonds.
- 3^o Société des Fabricants d'Horlogerie de Fleurier.
- 4^o Association Cantonale Bernoise des Fabricants d'Horlogerie, Biemme.
- 5^o Société des Fabricants d'Horlogerie de Tramelan.
- 6^o Société des Fabricants d'Horlogerie de Porrentruy.
- 7^o Verband deutschschweizerischer Uhrenfabrikanten, Soleure.
- 8^o Union des Fabricants d'Horlogerie de Genève et Vaud.

b) **Ebauches S. A.**

et ses maisons affiliées.

c) **UBAH, Union des Branches Annexes de l'Horlogerie**

- 1^o Association Syndicale des Fabricants d'Assortiments à Ancre.

- 2^o Société des Fabricants de Balanciers.
- 3^o Groupements des Fabricants de Spiraux.
- 4^o Société Suisse des Fabricants de Ressorts.
- 5^o Association Suisse des Fabricants de Cadrons Métal.
- 6^o Association Suisse des Fabricants de Cadrons Email.
- 7^o Groupement des Fabricants d'Aiguilles de Montres.
- 8^o Groupement des Fabricants de Boîtes Métal et Acier.
- 9^o Fédération des Fabricants de Boîtes argent.
- 10^o Groupement des Fabricants de Boîtes en plaqué-or laminé.

d) **Institution subsidiaire et d'appui à caractère commercial**

ASUAG, Société Générale de l'Horlogerie Suisse S. A. (*Allgemeine Schweizerische Uhrenindustrie A.-G.*).

Bienne, décembre 1934.